Initiative de gestion des matières résiduelles des Premières Nations

Colloque sur la gestion des matières résiduelles des PN
31 mai 2023

Isabelle Dery
Isabelle.dery@canada.ca

INITIATIVE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES PN

Jusqu'à maintenant…

- *Initiative* débutée en 2016-17;
  - Le Secrétariat du Conseil du Trésor annonçait un financement de 409 M$ sur 5 ans en gestion des MR pour l'ensemble des PN au Canada.
- Région du Québec - Première phase
  - 2016-17 : 2.6 M$
  - 2017-18 : 13.7 M$
  - 2018-19: 15 M$
  - 2019-20: 11,6 M$
  - 2020-21: 9,5 M$
- Renouvellement de l'initiative (jusqu'en 2027-28)
  - 2021-22 : 11 M$
  - 2022-23: 12 M$

- Le ministère s'affaire présentement à monter une soumission au Conseil du Trésor pour faire de l'Initiative un programme récurrent

Renouvellement de l'Initiative

L'Initiative a réussi à obtenir un financement lui permettant de poursuivre la mise en œuvre des projets relatifs aux déchets au cours des sept prochaines années. Un financement pour le fonctionnement et l'entretien a également été obtenu pour soutenir les coûts permanents associés aux nouvelles infrastructures et aux services de gestion des déchets supplémentaires. Cela permettra de combler le déficit historique des coûts de fonctionnement et d'entretien des actifs de déchets solides.

IGMRPN

- L'initiative a obtenu 566M$ pour les 7 prochaines années (jusqu'en 2027-28)
- Les projets comprennent : de nouvelles infrastructures ou des infrastructures modernisées, la formation, le renforcement des capacités, le transfert de services et la sensibilisation.

F&E

- Le budget 2021 prévoit 195M$ pour les 5 prochaines années (jusqu'en 2025-2026) et 51,6M$ pour les années suivantes.
- Cet engagement représente la moitié de la demande initiale
- Le Conseil du Trésor a reconnu cet écart de financement et prévoit que l'IGMRPN reviendra demander une augmentation.

Financement de l’Initiative

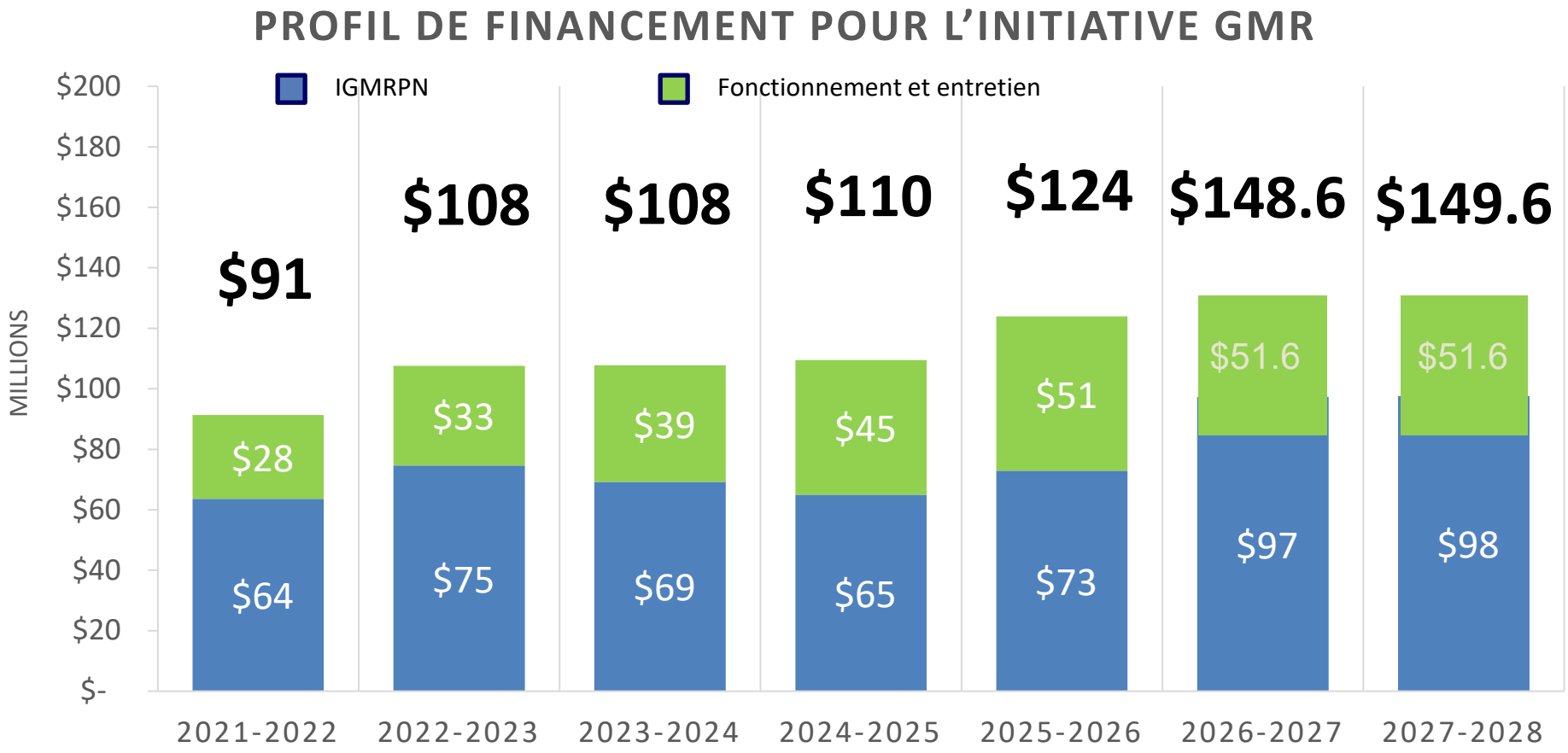

INITIATIVE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES PN

Quelques mots sur le F&E…

❑ **Présentement pour la GMR :**

- **Nouvelles catégories de biens** qui n'existent pas dans nos systèmes (ex.: un écocentre, une plateforme de tri, un site de collecte des RDD, une plateforme de compostage, etc.);
- Aucune formule de calcul du F&E associée à ces nouvelles infrastructures.
- Pour l'instant, les besoins en F&E pour une nouvelle infrastructure doivent nous être présentés **sous la forme d'un projet**, c.-à-d. avec des activités, des coûts et des durées.
- Nous travaillons actuellement avec l'administration centrale pour harmoniser le F&E en GMR avec ce qui se fait pour les autres catégories de biens (ex: écoles, eau potable, etc.).

Note : Pour les communautés conventionnées, le F&E est prévu par d'autres mécanismes et sources de financement.

INITIATIVE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES PN

Activités admissibles

- **PGMR** (développement, mises à jour, améliorations, modifications, mise en œuvre)
- **Études reliées à la redirection et la valorisation des matières** (écocentres, recyclage, compostage, etc.)
- **Études diverses** (études de planification, d'organisation ou d'options technologiques, analyses des besoins, etc.)
- **Ententes de services de type municipal** (négociation, mise à jour)
- **Sites d'enfouissement des déchets** (construction, optimisation, mise à niveau, fermeture, nettoyage de sites historiques)
- **Infrastructures** (écocentres, stations de transfert, plateformes de tri, RDD, compostage)
- **Sensibilisation et éducation du public** (activités ponctuelles ou récurrentes, écopatrouilles)
- **Formation des gestionnaires et des opérateurs en GMR**
- **Équipement** (matériel, véhicules et autres types de machinerie)
- **Fonctionnement et entretien (F&E)**

INITIATIVE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES PN

Quelques mots sur les bâtiments

- Actuellement, l'Initiative ne nous permet pas de financer des bâtiments de réemploi, ou autre bâtiment des services techniques qui ne seraient pas liés à une infrastructure de gestion des matières résiduelles.
- Nous pouvons par contre financer des dômes, des réaménagements d'espaces existants, ou des petits garages ou cabanons.

INITIATIVE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES PN

Frais d'administration

PROJETS GMR 2023-24 Barème pour les frais d'administration applicables		
Type d'activité	Pourcentage applicable	Variations selon l'ampleur du projet
Toutes les études préparatoires, de faisabilité, d'options, de planification. Tous les projets de sensibilisation, formation, accompagnement des communautés, développement et mise en œuvre de PGMR, et autres projets du même type.	10% 8% 6% 3%	si activités < 100 000 $ si activités entre 100 000 et 250 000 $ si activités > 250 000 $ si activités > 500 000 $
Toutes les activités de types «infrastructures» - construction/ réparation/ amélioration/ mise à niveau/ installation d'abri/ installation de clôtures/ etc…	3% 2%	si travaux < 100 000 $ si travaux >100 000 $
Fonctionnement et entretien d'une infrastructure	0%	
Tous les achats de véhicules et d'équipement - camions, machinerie lourde, conteneurs, bennes, bacs, composteurs, petits équipements divers, etc…	0%	Note : Si des achats très mineurs de matériel sont inclus dans une plus grande activité pour laquelle des frais d'adm sont applicables, il n'est pas nécessaire de séparer ces petits achats de l'activité.

INITIATIVE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES PN

Les demandes de financement

- Plusieurs points sont importants dans une demande de financement:
  - Le contexte (comment l'activité s'inscrit dans votre plan de gestion des matières résiduelles, la nature du besoin, etc.)
  - Une bonne ventilation des coûts
  - Les retombées estimées
  - Les livrables attendus
  - L'échéancier du projet

- Différentes conditions de financement peuvent s'ajouter à votre projet, selon son ampleur et sa nature:
  - Politique d'appel d'offres pour les projets d'immobilisations des Premières nations dans les réserves financés par le gouvernement fédéral (sac-isc.gc.ca)
  - Project Brief (+1,5M$)
  - Évaluation d'impacts
  - Permis et autorisations diverses (SAC secteur des Terres, MPO, MELCCFP, etc.)

Les membres de l’équipe de l’environnement

Mélanie Talbot
Gestionnaire
melanie.talbot@canada.ca

Marie Clément
Conseillère principale
marie.clement@canada.ca

René Damecour
Conseiller principal
rene.damecour@canada.ca

Isabelle Déry
Conseillère principale
Isabelle.dery@canada.ca

Mitcha Dubé
Conseillère
mitcha.dube@canada.ca

Luz Jiménez
Conseillère junior
luz.jimenezmotta@canada.ca

Anne-Marie Gagnon
Stagiaire
annemarie.gagnon@canada.ca

Atelier

Préparation d’une demande de financement

Atelier

Retour sur l'atelier

- Plusieurs points sont importants dans une demande de financement:
  - Le contexte (comment l'activité s'inscrit dans votre plan de gestion des matières résiduelles, la nature du besoin, etc.)
  - Une bonne ventilation des coûts
  - Les retombées estimées
  - Les livrables attendus
  - L'échéancier du projet

Merci pour votre participation!